

# Fiche 03

## Construire de manière éco-conçue

Fiches pratiques pour aider à l'éco-conception des décors, la formation des équipes et la réduction des déchets liés aux tournages.

Rédaction :

**Valérie Valéro**, Cheffe décoratrice

Vice-présidente de l'Association des chefs décorateurs (ADC)

Co-fondatrice d'Éco Déco Ciné et de la Ressourcerie du cinéma

Prix Ecoprod pour *Maria* de Jessica Palud en 2024

**Sabine Barthélémy**, Cheffe peintre

Adhérente de l'association des Métiers Associés du Décor (MAD)

Co-fondatrice d'Éco Déco Ciné

Membre du bureau de la Ressourcerie du cinéma



### Sommaire

- 1/ Le "design inversé" de la prépa à la construction.....p.1**
- 2/ La feuille décor.....p.4**
- 3/ Démontage et tri des décors .....p.7**

## **Phase 1 : Le "design inversé" de la prépa à la construction**

**Chef décorateur/Cheffe décoratrice**

**1er & 2eme assistant décorateur/assistante décoratrice**

**Chef constructeur/Cheffe constructrice**

**Régisseur/ Régisseuse d'extérieur matériaux**

**Chef/ Cheffe peintre**

**Rôle du chef constructeur ou de la cheffe constructrice**

Cadre missionné par le chef décorateur ou la cheffe décoratrice. Son rôle consiste à la mise en œuvre de la construction et de l'exécution technique des décors. Il/elle coordonne et gère les équipes des différents corps de métier, en s'assurant que tout est conforme aux règles de sécurité et d'hygiène.

**Rappel:** **80% des décors** construits sont **détruits après seulement quelques semaines de tournage.**

La construction en « **design inversé** » répond à un double objectif : d'une part, **limiter autant que possible l'achat de matières premières** en privilégiant le **réemploi de matériaux et d'éléments de décoration** standardisés, démontables et réutilisables ; d'autre part, **concevoir ces éléments de manière à ce qu'ils puissent être réutilisés après le tournage, prolongeant ainsi leur cycle de vie.**

Cette démarche implique :

- De **penser l'assemblage et le désassemblage dès la préparation.** Le démontage, les rendus de location, les bennes ou encore le stockage des décors (par exemple pour une série d'une saison à l'autre) s'anticipent en amont, dès l'élaboration du budget !
- D'**intégrer dès le dessin des plans, un maximum d'éléments de seconde main**, issus de ressourceries ou de sites qui revendent des éléments de déconstruction.

## Phase 1 : Le "design inversé" de la prépa à la construction

- De **se fournir auprès de loueurs et de ressourceries ou de plateforme du réemploi** afin de récupérer des matériaux adaptés (feuilles décor répertoires, huisseries, portes, fenêtres, sols, papiers peints, matières...)
- De **réparer et d'adapter les feuilles répertoires en privilégiant les assemblages réversibles** (visser les feuilles plutôt que les coller permet de faciliter le démontage et le réemploi du bois).
- De **construire un nouveau type de béquilles**.
- De **construire des blocs avec fenêtres modulaires**.
- D'**utiliser des matériaux labellisés ou des alternatifs** aux produits les plus polluants.
- De **faire appel à des prestataires spécialisés** dans le tri, la récupération et l'upcycling des déchets.

Liste non-exhaustive des ressourceries de matériaux de réemploi dédiés au secteur culturel :

- ArtStocK (92)
- La Ressourcerie du Cinéma (93)
- La Réserve des Arts (93)
- La Ressourcerie du Théâtre de l'Aquarium (75)
- Les 3 Portes (27)

## Phase 1 : Le “design inversé” de la prépa à la construction

Pour avoir le temps d'**intégrer les éléments recyclés** qui ont souvent des dimensions différentes, **il est recommandé de faire démarrer le régisseur d'extérieur matériaux ou un 2ème ou 3ème assistant au dessin dès que les plans sont assez avancés**. Ce temps et cet investissement supplémentaires seront largement compensés par la suite, grâce à un gain de temps au moment de l'assemblage (meilleure précision des formes) et au moment de la patine.

Après validation des plans par le chef décorateur, le chef constructeur peut mettre en œuvre une approche de design inversé, en maximisant l'intégration d'éléments existants.

**Le dialogue entre le chef constructeur, le chef peintre et le chef décorateur est primordial en amont de la construction.** En effet, la finition des feuilles décor répertoriées et le choix du montage a une répercussion sur la technique à adopter par le chef peintre pour recouvrir les feuilles répertoriées.



**Les 3 Portes :** stock de fenêtres, portes, volets, feuilles décor, etc. Catalogue sur demande auprès de Philippe Boulenouar : [les3portes@yahoo.com](mailto:les3portes@yahoo.com)

**Le Réseau National des Ressourceries Artistiques et Culturelles (RESSAC)** réunit les acteurs du réemploi culturel, pour travailler sur des enjeux communs et partager leur expertise.  
<https://www.ressac.org/>

**L'annuaire Opalis** regroupe les opérateurs professionnels qui vendent des matériaux de réemploi issus de la déconstruction d'anciens aménagements ou de bâtiments en France, en Belgique et aux Pays-Bas.  
<https://opalis.eu/fr>

## Phase 2 : La feuille décor

**Chef constructeur/Cheffe constructrice**

**1er assistant constructeur/1re assistante constructrice**

**Régisseur/ Régisseuse d'extérieurs matériaux**

Pour créer les décors, l'équipe de construction fabrique de faux murs, à partir de panneaux de bois assemblés, sur lesquels les peintres viendront appliquer diverses matières : peinture, enduit, papier peint, tissus...

Chaque panneau de bois s'appuie contre des renforts verticaux : les béquilles, ou équerres.

La feuille décor actuelle est constituée généralement d'un châssis rectangulaire fait de battants (ou tasseaux), en résineux dont l'une des faces est recouverte par un contreplaqué (bois de Peuplier ou d'Okoumé). Les éléments sont assemblés entre eux, soit avec des vis, soit avec des clous ou de la colle.

La **fabrication des feuilles décor** et de leur support représentent en moyenne **60 % de l'empreinte carbone d'un décor construit en studio !** Or, après tournage, elles sont généralement jetées.

**72% des professionnels estiment que 30% d'un décor ou plus, peut être fabriqué à partir de feuilles démontables et récupérables.**

(Source: Enquête *Les pratiques en décoration : pour la mise en oeuvre de solutions éco-responsables* par Samuel Zarka, le collectif Eco Déco Ciné et Film Paris Region, 2021)

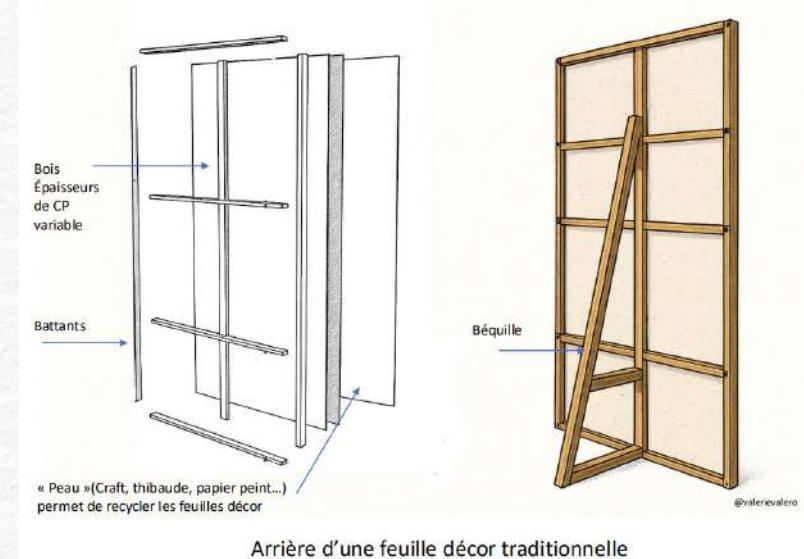


Feuilles décor répertoires stockées à la Ressourcerie du Cinéma  
© Valérie Valéro

## Phase 2 : La feuille décor

### Réduire l'impact environnemental des feuilles décor

Bien qu'il existe plusieurs tailles de feuilles décor construites et qu'il n'y ait pas de réelle normalisation au sein des professions, sa fabrication s'est adaptée plus ou moins de façon naturelle aux standards des tailles proposées sur le marché du contreplaqué. Optez pour la "**Feuille Répertoire**", une feuille décor standardisée qui pourra être stockée et réemployée dans un grand nombre de secteurs. **Pour en savoir davantage** sur l'homogénéisation des feuilles décor, le choix du bois, la visserie, les produits à privilégier pour les textures, etc., **se référer à la fiche spécialisée disponible sur le site de Film Paris Region.**



### Support vertical

Louez vos béquilles (chèvre, jambe de force, équerre, etc.) ou fabriquez-les avec un système pliant, réutilisable et aisément stockable dans un studio de cinéma. Cela permettra l'économie d'une grande quantité de bois.

### Matériaux innovants

- Viva Hard de Vivaluz: c'est un composite éco-conçu à partir de 50% de fibres textiles recyclées et fabriqué en France. Il peut servir d'alternative au bois en tant que support à la place du CP pour les feuilles décor (<https://www.vivaluz.fr/produit/materiel-composite-recycle/>).
- Carton alvéolé, la gamme IPAC (<https://ipac.pro/>).



### Où louer des feuilles décor ?

- Arlequin Matériaux (94)
- Artstock (92)
- La Réserve des Arts (93)
- La Ressourcerie du Cinéma (93)
- Les 3 Portes (27)

À noter que maintenant, **de plus en plus de studios envisagent de recréer des stocks de feuilles décor** pour les louer directement aux productions sur place.

## Phase 2 : La feuille décor

Bien que l'idéal soit d'utiliser des feuilles décor déjà existantes, il est très souvent nécessaire de construire certains modules complémentaires. Dans ces cas-là, il est préférable de **porter une attention particulière aux matières premières utilisées et de privilégier autant que possible celles dotées de labels éco-responsables.**

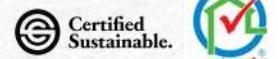
### Les labels

Les labels **NF Environnement, Ecolabel européen, Certification Sustainable, Natureplus garantissent un impact réduit des produits sur la planète tout au long de leur cycle de vie** ainsi que le respect des normes de sécurité contribuant **à réduire les risques sanitaires.**

Privilégiez le bois local, de provenance connue, ou les **labels FSC** (Forest Stewardship Council), **PEFC** (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes), **TFT** (Tropical Forest Trust) qui **garantissent la bonne gestion des forêts et d'où il provient.** Évitez tant que possible les matériaux toxiques, tels que les panneaux de bois composites contenant de la résorcine. Demander au fournisseur des panneaux aux traitements et colles sans formaldéhyde.

Pour les tapis, sièges et colles : **CRI green et green plus.**

Pour les isolants : **ACERMI**



## Phase 3 : Démontage et tri des décors

### Que faire des décors après le clap de fin ?

Comme rappelé précédemment, **le démontage est une étape qui doit être anticipée dès la préparation afin d'être comptabilisée dans le budget mais aussi d'être facilitée sur le plan logistique**. D'où l'importance des constructeurs, mais aussi du chef peintre qui a anticipé cette phase (voir fiche peinture 04).

Dans le devis déco, il faut prendre en compte :

- Les différentes **bennes nécessaires au tri des différents flux**. À noter, plus il y a de déchets plus le coût est élevé donc limiter ses déchets peut être un moyen pour les productions de faire des économies sur le budget.
- Le **démontage par les constructeurs**
- Éventuellement de faire appel à un **prestataire spécialisé** comme Fin de déchets qui propose des services complets de collecte et recyclage adaptés aux besoins des professionnels du secteur cinéma et audiovisuel.



© Récupscène

### Rappel du code de l'environnement

**La production est responsable des déchets qu'elle produit:** art. L514-2 du code de l'environnement-Légifrance. La **Loi AGEC** contre le gaspillage et pour l'économie circulaire votée en 2020, renforce la responsabilité des entreprises dans la gestion de leurs déchets.

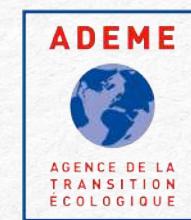
La **loi tri 5 flux** introduite en 2016 par le décret n° 2016-288, impose aux entreprises de trier à la source et de collecter séparément cinq types de déchets : Papier/Carton, Métal, Plastique, Verre et Bois, auxquels s'ajoute les **déchets de textile depuis le 1er janvier 2025 (tri de 6 flux)**.

Par ailleurs, trier permet aussi d'identifier les matières premières qu'il ne faut pas mettre à la benne car elles peuvent resservir pour d'autres décors.

Fiche réalisée dans le cadre du projet Circul'Art 3  
Avec le soutien de l'ADEME et de la Région Île-de-France

[filmparisregion.com](http://filmparisregion.com)

© Choose Paris Region 2025



ecoprod